

- 5 **Hommage:** À nos retraité·es de 2024
- 6 **Assurances collectives:** Des choix douloureux à faire
- 10 **Affaires pédagogiques:** Position du SPECA sur l'assurance qualité et la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)
- 12 **Représentant·es du SPECA:** Qui fait quoi?
- 14 **Solidarité:** Appui aux luttes
- 15 **Conseil exécutif:** Nos petits nouveaux!

**VIE SYNDICALE**

# Retour sur la Journée de réflexion syndicale du 30 mai dernier

Par JULIE CLOUTIER

*Enseignante en philosophie et vice-présidente aux affaires pédagogiques du SPECA*

PLUSIEURS DES RÉFLEXIONS AMORCÉES LORS DE CETTE JOURNÉE DE CONFÉRENCES ET D'ATELIERS VONT SE POURSUIVRE, NOTAMMENT DANS LE CADRE DU COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ QUI SERA REMIS SUR PIED CETTE ANNÉE.



**L**a Journée de réflexion syndicale du 30 mai dernier, à laquelle près de 50 membres du SPECA ont participé, a débuté par deux conférences d'ouverture qui ont mis la table pour les ateliers qui ont suivi durant l'après-midi. La première, *Inégalités dans le système scolaire*, a été présentée par Maude Roy-Vallières, professeure invitée au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi. La seconde, *L'intelligence artificielle comme lieu de lutte du syndicalisme enseignant*, a été présentée par Benoit Lacoursière, alors secrétaire général et trésorier de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), et désormais président de la FNEEQ.

Pour chaque atelier (six au total), il y avait une personne à l'animation, et une autre pour la prise de notes. Nous tenons d'ailleurs à remercier ces personnes qui ont contribué au succès de cette Journée de réflexion syndicale. Voici, dans les grandes lignes, ce qui s'est dégagé des ateliers.

## MERCI!

Un merci tout particulier aux membres du SPECA hors exécutif qui ont mis la main à la pâte lors de cette journée.

**À l'animation:** Marie Lafrance, Jeanne Reynolds et Francis Soucy.

**À la prise de notes:** Philippe de Grosbois, Thomas Dussert, Johanne Massé et Kim Riverin (qui n'était pas encore officiellement à l'exécutif!).



Photo: David Schwinghamer

## ATELIER SUR LE BILAN DES NÉGOCIATIONS

### SOLIDARITÉ INTERSYNDICALE (PLAN LOCAL ET NATIONAL)

On reconnaît que le Front commun a de bons côtés, puisque «l'union fait la force», mais il implique également des compromis, par exemple la décision de faire une demi-journée de grève ou de ne pas faire la grève générale illimitée (GGI). Une alliance avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui ne faisait pas partie du Front commun, aurait pu être intéressante selon certain-es, mais d'autres soulignent que les moyens privilégiés par ce syndicat n'auraient pas fait consensus chez leurs collègues.

### MOBILISATION

Une plus grande participation aux assemblées générales a été observée lors des dernières négos, de même qu'une plus grande diversité des départements qui ont participé aux piquets de grève. On souligne qu'il faut entretenir cette mobilisation et s'assurer d'y intégrer les non-permanent-es. Par ailleurs, il est mentionné que la mobilisation aurait été une belle occasion pour élargir nos revendications plutôt que de prioriser les augmentations salariales. D'un autre point de vue, on souligne que comme la rémunération est un enjeu réel pour les bas salarié-es, il serait difficile de pousser les revendications sociales au détriment du salarial.

### MOYENS DE PRESSION

La grève est le moyen de pression à privilégier, et certain-es pensent même qu'on aurait dû la faire plus tôt. On fait également remarquer qu'il est important de s'approprier la grève, et que cette dernière ne se limite pas à du piquetage. On suggère par exemple de tenir un conseil de grève pour commencer la journée.

### ÉLARGIR LE MOUVEMENT

Lors de la dernière négo, on avait l'impression de se battre pour l'éducation, pour les services publics, mais cette revendication plus large n'a pas été portée suffisamment par l'appareil syndical du Front commun.

### DÉMOCRATIE SYNDICALE

Même si l'on constate qu'il y a eu de l'amélioration du côté des communications entre la machine syndicale et les membres, il y a encore du travail à faire, notamment entre la FNEEQ et le Front commun. Il est par ailleurs dommage que la signature de l'entente de principe ait mis fin aux moyens de pression, ce qui a peut-être incité les membres à accepter l'offre. Le cadre légal de l'exercice de la grève est contraignant et manque de souplesse. Enfin, la mécanique (prise de présences lors du piquetage) imposée par la CSN met l'exécutif syndical dans une posture inconfortable.

## ATELIER SUR LA VIE SYNDICALE

### FAVORISER L'ENGAGEMENT DES MEMBRES

Afin de favoriser l'engagement des membres au sein des divers comités syndicaux, on suggère de présenter les travaux de ces comités de manière concrète en précisant leurs réalisations, ou d'en parler lors des visites départementales ou des SPECA-Mobiles. Solliciter les personnes déléguées serait aussi à envisager. Pour certains comités, il pourrait être opportun de réserver une plage horaire (la même plage horaire pourrait être utilisée pour plusieurs comités).

### REHAUSSER LA PARTICIPATION AUX AG ET EN AMÉLIORER LA DYNAMIQUE

Certains sujets peuvent laisser penser qu'ils ne sont pas pour tout le monde, ou qu'ils sont trop complexes, et il faut conséquemment continuer à vulgariser les sujets techniques et faire connaître les gains des négociations. Réduire la durée des assemblées générales pourrait favoriser la participation des membres.

### MOYENS POUR STIMULER LA VIE SYNDICALE

Mettre des affiches près de la machine à café (à propos de différents comités, informations syndicales, invitation à diverses activités, etc.), avoir des invité-es pour parler de différents enjeux (environnement, féminisme, etc.) et jumeler des activités syndicales aux activités sociales pourrait contribuer à la vie syndicale.

### CONCERNANT LES DÉPENSES

Il est important de préserver nos activités sociales afin de favoriser les liens interdépartementaux. Dans le but d'éventuellement réduire les dépenses, il est proposé de repenser l'achat de nourriture pour diminuer le gaspillage alimentaire et d'évaluer la possibilité de faire un sondage aux membres pour prioriser certaines activités.

## ATELIERS SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

### INITIATIVES INDIVIDUELLES POUR PRÉVENIR LE PLAGIAT ET LA TRICHERIE

Tout en reconnaissant qu'il peut y avoir certains avantages à l'utilisation de l'IA (*brainstorm*, trouver des exemples, etc.) les enseignant-es sont préoccupé-es particulièrement par la tricherie facilitée par l'utilisation de l'IA. Dans ce contexte, des stratégies diverses ont été partagées lors de l'atelier, telles que faire écrire les étudiant-es en classe au préalable, demander des travaux intermédiaires, s'entendre en département sur des pratiques communes, etc.

### SOLUTIONS PLUS INSTITUTIONNELLES

Tout d'abord, les choix faits par nos institutions (utilisation de Microsoft par exemple) financent des entreprises dont le premier intérêt est le profit, au détriment de l'utilisation de logiciels libres de droits. Il faut le dénoncer, notamment via notre fédération syndicale. On souhaite également que le Collège se prononce sur sa vision de l'IA et sur la meilleure façon de l'encadrer. Il est important que la Direction soutienne les personnes enseignantes dans le processus de déclaration de plagiat. Il est également essentiel qu'elle respecte nos expertises professionnelles et disciplinaires. Il est suggéré de revoir le document d'intégrité intellectuelle, que la population étudiante doit signer, afin que ce soit davantage significatif et sérieux, ainsi que de valoriser l'esprit critique.

### AUTRES ENJEUX

Ont aussi été mentionnés par des participant-es : les impacts environnementaux de l'IA; l'exploitation de travailleuses et travailleurs qui alimentent l'apprentissage profond des IA; le caractère clivant de cet enjeu dans notre milieu de travail, qui peut affecter l'unité du corps enseignant.



## ATELIERS SUR L'ÉCOLE QUE NOUS VOULONS

À noter que la synthèse des deux séances d'atelier sur l'École que nous voulons a été transmise à Debout pour l'école, qui faisait une consultation citoyenne sur la question de l'éducation.

### PRINCIPAUX PROBLÈMES OBSERVÉS

#### DANS LES SALLES DE CLASSE AU COLLÉGIAL

On constate que la transition entre le secondaire et le collégial se fait difficilement pour plusieurs, ce qui se voit par exemple du point de vue de l'organisation et de la méthodologie. Le faible niveau de plusieurs étudiant-es en lecture, écriture et mathématiques rend leur cheminement plus difficile et les enseignant-es manquent de temps pour pouvoir leur accorder le soutien nécessaire. Certaines personnes étudiantes semblent peu motivées et d'autres doivent composer avec des enjeux personnels, que ce soit au niveau financier ou en santé mentale. On souligne que plusieurs des problèmes identifiés dans cet atelier sont directement liés aux inégalités sociales et à l'école à trois vitesses.

#### SOLUTIONS QUE L'ON POURRAIT APPORTER

Au-delà des solutions individuelles que les enseignant-es mettent déjà en place pour soutenir leurs étudiant-es en classe, on mentionne que réduire la taille des groupes permettrait un meilleur accueil et un encadrement plus adéquat. Améliorer les locaux (mobilier, luminosité, espace, etc.) pourrait également favoriser l'expérience d'apprentissage et d'enseignement. Hors classe, les ressources comme le Bureau des étudiant-es de première année (BEPA) semblent bien fonctionner, mais il serait souhaité qu'il y en ait davantage, et qu'elles soient mieux connues. Comme plusieurs problèmes découlent du système actuel à trois vitesses, il faudrait intégrer l'école privée au public, comme le propose École ensemble. Enfin, on propose de valoriser l'éducation en termes de réussite éducative plutôt que scolaire (conception plus quantitative qui repose sur la réussite d'un cours et de la diplomation).

### COMMENT AMÉLIORER LE SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS ET LE RENDRE PLUS ÉGALITAIRE?

Au primaire et au secondaire, il serait souhaitable de favoriser la mixité, mais en y mettant les ressources et les services nécessaires. Pour le secondaire, il faudrait offrir des programmes particuliers à l'ensemble des élèves des écoles publiques et abolir le financement des écoles privées. Le cégep devrait être entièrement gratuit, incluant les livres et les manuels.

### UNE MOBILISATION INTERSYNDICALE

Il faudrait mettre de l'avant que l'argent mis dans le système scolaire est un investissement et non une dépense. Afin de faire valoir cette conception de l'éducation, il faudrait rallier tous les niveaux de la chaîne de l'éducation, du CPE à l'université. Enfin, on suggère de demander des états généraux sur l'éducation afin d'en faire une véritable priorité sociale. ■

## LA SUITE DES CHOSES

Cette Journée de réflexion syndicale a été riche en réflexion, et il est envisagé d'en organiser plus fréquemment, soit à tous les deux ans. Mais d'ici là, plusieurs des réflexions amorcées lors de cette Journée vont se poursuivre, notamment dans le cadre du Comité École et société qui sera remis sur pied cette année. En effet, inspiré de cette Journée de réflexion syndicale et du Congrès de la FNEEQ de juin dernier, le thème du Comité École et société sera «la lutte contre la déshumanisation de l'éducation».

Intelligence artificielle, développement effréné de l'enseignement à distance, utilisation de plateformes privées par les établissements d'enseignement, redditions de comptes, système d'éducation à plusieurs vitesses... On se demandera comment mieux protéger le caractère humain de notre travail dans un tel contexte.

Les orientations plus précises seront déterminées lors de la première rencontre du comité, qui devrait avoir lieu d'ici la fin septembre. Le moment sera déterminé en fonction des disponibilités des personnes intéressées.

Envie de participer au Comité École et société du SPECA ? Vous pouvez signifier votre intérêt à [speca@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:speca@collegeahuntsic.qc.ca)

## HOMMAGE

# À nos retraité·es de 2024

Par ELSA MYOTTE

Enseignante en graphisme et présidente du SPECA

**Comme le veut la tradition, le *SPECA-Hebdo* reproduit ici l'hommage rendu aux personnes nouvellement retraitées du SPECA le 30 mai 2024, juste avant notre souper de fin d'année.**

ELSA (*dans un porte-voix*): Bonsoir tout le monde! Comme vous le savez, on a eu un automne particulièrement intense point de vue mobilisation. Ça a été beaucoup de stress d'organiser tout ça, mais ça a aussi été beaucoup de fun d'y participer! Comme on s'ennuie de l'ambiance d'une bonne manif, on s'est trouvé une belle cause qui mérite de se mobiliser: notre nouvelle cohorte de retraité·es!

*Les membres de l'exécutif se munissent d'une pancarte et d'un objet pour faire du bruit et montent sur la scène. Sur les pancartes, des vœux de bonne retraite.*



Sur scène avec les membres de l'exécutif, deux de nos retraités, Jacques Pitt et Sylvain Ferland. La photo est prise par David Schwinghamer, trésorier sortant du SPECA mais aussi bientôt retraité!

ELSA: De la part de l'exécutif du SPECA, cher-es retraité-es, nos sincères remerciements pour toutes ces années consacrées à la noble mission d'enseigner. On vous souhaite une retraite remplie de bonheur, de détente et de nouvelles aventures. Et rappelez-vous que même à la retraite, vous serez les bienvenu·es sur notre ligne de piquetage en 2028! ■

## ASSURANCES COLLECTIVES

# Des choix douloureux à faire

Par BIBIANE CHARLAND

Enseignante en médecine nucléaire et conseillère au SPECA

**V**oici revenue la période de l'année où nous prenons connaissance des conditions de renouvellement de notre contrat d'assurances collectives. Lors de cet exercice, on nous propose l'ajustement de prime calculé selon l'expérience récente en matière de paiement de prestations ainsi que de remboursements de médicaments et de services de soins de santé.

Lors des récents exercices de renouvellement, nous avons pu constater d'importantes hausses de nos primes pour les garanties d'assurances maladie et invalidité de longue durée. Malheureusement, les taux de renouvellement pour le prochain contrat s'inscrivent dans la tendance avec des augmentations de l'ordre de 19,5% (maladie) et de 16,7% (invalidité longue durée).

DÉSIRE-T-ON ATTÉNUER  
LES AUGMENTATIONS  
DE PRIMES EN RÉDUISANT  
NOTRE COUVERTURE OU  
CHOISIT-ON D'APPLIQUER  
DES AUGMENTATIONS DE  
PRIME AUX TAUX CALCULÉS  
EN CONSERVANT LA  
COUVERTURE ACTUELLE ?

## Taux de renouvellement pour les trois derniers contrats, le contrat courant et ceux recommandés pour le contrat 2025

Renouvellement	2021	2022	2023	2024	(2025)*
Assurance maladie	15,0%	7,5%	8,5%	14,0%	(19,5%)
Assurance invalidité de longue durée	- 2,5%	- 10,0%	10,0%	10,0%	(16,7%)

\* Taux de renouvellement proposés pour le contrat 2025

Pour rappel, la FNEEQ agit comme preneuse du régime d'assurances collectives pour ses membres; elle négocie et conclut le contrat d'assurance avec notre assureur par le biais d'un comité spécifiquement mandaté, le CFARR (Comité fédéral des assurances et des régimes de retraite). Les négociations avec l'assureur traitent de la définition des garanties, des protections et des conditions du régime et de l'ajustement des primes en conséquence. La tarification et les modifications au régime sont négociées annuellement, en vue du renouvellement du contrat qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Nous sommes en régime d'autoassurance, ce qui signifie que les primes que nous payons servent à couvrir les prestations (remboursement des médicaments et des soins professionnels, versement des prestations d'invalidité, etc.) ainsi que les frais (taxes, frais d'administration, honoraires de notre actuaire, etc.). On peut résumer le principe d'autoassurance en disant que nos primes doivent être suffisantes pour couvrir les sorties d'argent et que Beneva est gestionnaire de notre régime d'assurances collectives. À la fin des exercices financiers, les surplus sont réinjectés dans notre régime collectif où ils servent, entre autres, à réduire l'augmentation des primes, mais en situation de déficit, nous devons éponger celui-ci.

Le CFARR tient un rôle important en fournissant des informations et des références utiles aux membres et représentant·es des syndicats adhérents afin qu'ils et elles puissent se prononcer sur les mandats à donner au CFARR en vue de la finalisation des négociations du prochain contrat annuel. Les 5 et 6 septembre derniers se réunissaient les représentant·es de chaque syndicat adhérent (RSA) à notre police d'assurances collectives. Lors de cette rencontre, le CFARR a transmis ses constats et recommandations pour le renouvellement 2025. Ces conditions générales de renouvellement pour les différentes garanties se trouvent plus bas. Chose particulière à l'exercice de consultation de cette année, nous devons nous prononcer sur des recommandations de révision des protections qui, si elles étaient acceptées par les syndicats, viendraient atténuer la hausse des primes.

## LE TAUX DE RENOUVÈLEMENT

Le résultat du calcul des primes à payer en 2025 pour garder un régime d'assurances viable a été vérifié par notre actuaire et par le CFARR; ensuite, les taux ont été négociés par ce dernier auprès de l'assureur. Après présentation et explication de ces résultats, la RSA a adopté les recommandations du comité fédéral quant aux ajustements à apporter aux primes, considérant que ces primes pourraient être atténuées suite à des modifications aux couvertures en assurances maladie et invalidité.

### CE QUI EST PROPOSÉ

- une augmentation de **19,5%** pour l'**assurance maladie**
- une augmentation de **6,5%** pour l'**assurance soins dentaires**
- un **maintien des primes (0%)** pour l'**assurance vie de base**, l'**assurance vie des personnes à charge**, l'**assurance vie additionnelle** et l'**assurance maladies graves** (incluant le maintien du congé de primes de 50% accordé en 2024 pour toutes les garanties en assurance vie)
- une augmentation effective de **16,7%** pour l'**assurance invalidité de longue durée** (incluant une réduction à 7,4% du congé de primes de 9,2% accordé en 2024).

## LA RÉVISION DES PROTECTIONS

Lors de la RSA de septembre 2023, les représentant·es des syndicats adhérents ont donné le mandat au CFARR d'analyser les caractéristiques des garanties d'assurances afin de proposer, à la réunion de l'automne 2024, des modifications qui permettraient de réduire l'importance des augmentations tarifaires. Ce mandat répond au constat que les augmentations en assurances maladie et invalidité de longue durée sont non seulement de grande ampleur, mais aussi, qu'elles s'annoncent récurrentes selon l'analyse comparative de notre régime avec des régimes similaires, analyse qui a été effectuée par l'actuaire qui appuie les travaux du CFARR. Ont été aussi pris en compte plusieurs paramètres, notamment, l'augmentation du prix des médicaments et la tendance à l'allongement des périodes d'invalidité qui a été observée dans les dernières années. La hausse du coût des médicaments est multifactorielle; par exemple, le développement rapide d'une plus grande offre thérapeutique entraîne une grande disponibilité de nouveaux médicaments se trouvant toujours sous la protection de brevets, donc, sans possibilité d'accès à des versions génériques pour l'instant. Comptons aussi l'effet de détérioration de l'état de santé général de notre groupe et le coût élevé des médicaments biologiques.

Dans le respect de son mandat, le CFARR a présenté le résultat de ses travaux à la réunion de cette année. Après de longues discussions sur leurs impacts financiers, sur le respect des principes de mutualisation et de protection de nos membres les plus vulnérables ainsi que sur l'équilibre entre le coût des primes et l'offre de couverture, les propositions de révision de protection qui suivent ont été adoptées par l'assemblée des représentants pour fins de consultation de leurs syndicats. En constatant l'importance des augmentations des primes pour 2025, il apparaît évident pour la RSA et le CFARR de donner l'occasion aux membres des syndicats de se prononcer sur l'orientation à prendre face à la perspective d'une tendance à la hausse des coûts pour les garanties maladie et invalidité des polices d'assurances collectives. L'essence de la décision qu'il faudra prendre en AG le 26 septembre est celle-ci: désire-t-on atténuer les augmentations de primes en réduisant notre couverture ou choisit-on d'appliquer des augmentations de prime aux taux calculés en conservant la couverture actuelle?

Voici les tableaux des propositions de modification à la couverture de chacun des trois modules d'assurance maladie ainsi que de l'assurance invalidité de longue durée, avec une indication du taux de réduction que chacune de ces modifications entraînerait. À noter qu'il n'est prévu d'apporter aucune modification à la protection soins dentaires ni à la protection en assurance vie.

#### ASSURANCE MALADIE – MODULE A

MODIFICATION	
■	De réduire le pourcentage de protection de 70% à celui correspondant au pourcentage minimum du régime général d'assurance médicaments de la RAMQ (actuellement de 68%);
■	De limiter le remboursement des médicaments à ceux de la liste RAMQ;
■	De modifier le module A afin qu'il corresponde uniquement aux clauses suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Hospitalisation;</li> <li>○ Médicaments de la liste RAMQ;</li> <li>○ Ambulance;</li> <li>○ Membres artificiels;</li> <li>○ Assurance voyage et annulation de voyage;</li> </ul>
■	De modifier l'application du seuil de remboursement annuel des médicaments par un seuil par assuré adulte au lieu du seuil par certificat (les prestations des enfants à charge sont alors comptabilisées avec celles de la personne adhérente).
<b>Réduction prévue</b>	<b>11,90%</b>

#### ASSURANCE MALADIE – MODULE B

MODIFICATION	
■	De modifier les paramètres de remboursement annuel des médicaments en portant le seuil de 2 500\$ par certificat à 4500\$* par assuré; l'application du seuil de remboursement annuel des médicaments est modifiée par un seuil par assuré adulte au lieu du seuil par certificat (les prestations des enfants à charge sont alors comptabilisées avec celles de la personne adhérente);
■	De réduire les maximums annuels de remboursement par bloc pour les divers professionnels de la santé du module B à 50% de ceux du module C, soit un maximum de 600\$ (au lieu des 800\$ actuels) pour le bloc 1 et de 900\$ (au lieu des 1200\$ actuels) pour les blocs 2 et 3.
<b>Réduction prévue</b>	<b>4,04%</b>

\* Chaque personne assurée déboursera donc un maximum de 900\$, en tenant compte du remboursement de 80% (coassurance de 20%).

#### ASSURANCE MALADIE – MODULE C

MODIFICATION	
■	De réduire le pourcentage de protection du module de 90% à 85% pour toutes les protections;
■	De modifier les paramètres de remboursement annuel des médicaments en portant le seuil de 2500\$ par certificat à 4000\$* par assuré; l'application du seuil de remboursement annuel des médicaments est modifiée par un seuil par assuré adulte au lieu du seuil par certificat (les prestations des enfants à charge sont alors comptabilisées avec celles de la personne adhérente).
<b>Réduction prévue</b>	<b>4,32%</b>

\* Chaque personne assurée déboursera donc un maximum de 600\$, en tenant compte du remboursement de 85% (coassurance de 15%).

#### ASSURANCE MALADIE – FACTEUR DE RAJUSTEMENT DES MODULES

MODIFICATION	
■	De mandater le CFARR afin d'ajuster les taux de renouvellement 2025 de façon que les ratios de proportion soient modifiés en tenant compte de tous les changements adoptés lors du retour de consultation (à titre indicatif, si tous les changements précédents sont adoptés, les ratios seraient de 0,69 pour le module A, 1 pour le module B, 1,28 pour le module C).

#### ASSURANCE INVALIDITÉ LONGUE DURÉE

MODIFICATION	
■	De réduire le pourcentage de la protection de 80% à 75% du salaire net tout en retirant la prime d'assurance maladie de la définition de ce dernier en assurance invalidité de longue durée*;
■	D'augmenter de 30 jours à un (1) an le délai avant d'avoir droit à l'exonération des primes pour les garanties d'assurance vie et d'assurance invalidité de longue durée;
■	De retirer du contrat d'assurance le montant maximal des prestations de 5000\$ par mois en assurance invalidité de courte et de longue durée.
<b>Réduction prévue</b>	<b>Invalidité de courte durée: 4% Invalidité de longue durée: 6,79%</b>

\* La modification du pourcentage sera appliquée à toute nouvelle invalidité débutant après le 1<sup>er</sup> janvier 2025.



## MANDATS DONNÉS AU CFARR

Au cours de l'année 2025, le comité fédéral des assurances continuera ses travaux en lien avec la recherche de moyens de réduction des coûts. Voici deux sujets pour lesquels il faudra suivre le développement.

### PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

Face aux hausses qui nous affectent, il convient de se demander s'il ne vaudrait pas mieux souscrire à une nouvelle police auprès d'un autre assureur. Cependant, un problème se pose : la convergence de grosses compagnies d'assurances au Québec a réduit l'offre en assurances collectives. Le CFARR poursuivra ses travaux en évaluant les coûts inhérents à un lancement d'appel d'offres ainsi que le bassin de compagnies qui nous sont accessibles dans l'état actuel de nos règles de fonctionnement. Il se pourrait que nous soyons sollicités afin de nous prononcer au sujet des valeurs et orientations qu'il nous importe de retrouver chez un assureur.

### PHARMACIE SYNDICALE

Lors du Congrès de la FNEEQ qui s'est tenu en juin de cette année, le CFARR a présenté un bilan où les perspectives pour 2024-2027 ne laissent pas croire à un ralentissement de la hausse des coûts en assurance maladie. Il a été convenu à cette occasion que l'ensemble des fédérations de la CSN ont un intérêt commun pour la recherche de solutions pour réduire autant que possible le coût des médicaments.

La Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN (FSSS-CSN) a déjà effectué des travaux sur les avantages collectifs qu'il pourrait y avoir à suggérer aux personnes adhérentes l'utilisation d'une pharmacie qui intègre dans son modèle d'affaires la volonté de réduire les frais et coûts relatifs aux médicaments. L'idée de former une pharmacie syndicale a fait son chemin dans les discussions sur le coût des médicaments et pour en vérifier la faisabilité, la RSA a mandaté les responsables politiques du CFARR pour entreprendre des démarches auprès du Comité de coordination générale des négociations (CCGN) de la CSN pour proposer la création d'une pharmacie syndicale.

Le modèle d'assurances collectives tel que nous le connaissons semble en voie de redéfinition. L'AG sera le lieu pour exprimer des préoccupations et des idées qui pourront alimenter les réflexions des comités responsables du dossier des assurances. Il est impératif que les membres du SPECA se prononcent sur l'avenir souhaité pour notre régime collectif, nous avons un rendez-vous ce jeudi! ■

**IL EST IMPÉRATIF QUE  
LES MEMBRES DU SPECA  
SE PRONONCENT SUR  
L'AVENIR SOUHAITÉ  
POUR NOTRE RÉGIME  
COLLECTIF, NOUS  
AVONS UN RENDEZ-  
VOUS CE JEUDI!**

### À NOTER POUR L'AG

Quelques autres recommandations seront traitées en AG, notamment celle portant sur les modifications au texte des articles 2.7 à 2.10 de notre contrat actuel. Ceux-ci traitent du maintien des protections lors des congés; les modifications suggérées visent à apporter des précisions au texte et non à en modifier la teneur. Il est important que vous preniez connaissance du texte et des recommandations de modification avant l'AG car il serait trop long d'en faire la lecture intégrale en assemblée. Le tout se retrouve dans le document *Assurances collectives – Recommandations de la RSA pour consultation des syndicats* envoyé en prévision de l'AG (RSA2024\_RecommandationsAG\_26sept2024.pdf).

## AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

# Position du SPECA sur l'assurance qualité et la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)

Par JULIE CLOUTIER

Enseignante en philosophie et vice-présidente aux affaires pédagogiques

À l'assemblée générale du 26 septembre prochain, une recommandation à l'effet de réitérer notre position de boycott de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) sera soumise à l'assemblée. Comme notre mandat sur la CEEC et l'assurance qualité remonte à près de 10 ans déjà, il semble pertinent de revenir sur certains éléments de contexte. À cette fin, un [dossier sur l'assurance qualité](#) a été mis à jour sur le site du SPECA.

## QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE QUALITÉ ?

La CEEC a été créée en 1993, à la suite de l'adoption de la loi du même nom. Dans sa première phase, son approche était centrée sur l'évaluation de la qualité de la mise en œuvre des programmes d'études, de l'évaluation des apprentissages, des plans stratégiques et des plans de réussite. En décembre 2011, la FNEEQ dépose un avis sur l'assurance qualité au Conseil supérieur de l'éducation dans lequel elle émet des réserves et des inquiétudes à l'égard des systèmes d'assurance qualité. Tout d'abord, en ce qui concerne la « qualité » en tant que telle, on fait observer que ce concept n'est pas univoque, et qu'il ne peut pas être réduit à sa mesure quantitative. Ensuite, la reddition de compte qui provient d'organismes externes a tendance à être chronophage puisqu'elle peut représenter une somme de travail significative, notamment par la production de nombreux rapports. On s'inquiète donc de la surcharge de travail que ces processus pourraient engendrer.

À partir de 2013, la CEEC entre dans sa deuxième phase et évalue désormais « l'efficacité des systèmes d'assurance qualité ». Dans un document d'orientation présenté au regroupement cégep en 2013, *La CEEC se lance dans la métaévaluation*, la FNEEQ émet des inquiétudes à l'égard du processus d'audit mis en place par la CEEC dans cette deuxième phase. La FNEEQ s'inquiète notamment de la véritable impartialité de la CEEC, de la lourdeur de la tâche qu'entraîne la reddition de comptes liée à ces processus, de la pression induite sur la réussite éducative et des risques de perte d'autonomie collective et individuelle des enseignant·es.

### LECTURES POUR EN SAVOIR PLUS

#### Brèves présentations critiques de l'assurance qualité:

- [«L'assurance qualité, qu'est-ce que c'est?»](#)  
(SPECA-Hebdo, 2013)
- [Systèmes d'assurance qualité](#)  
(Chronique45 du Comité école et société, 2012)

#### Lectures plus approfondies:

- [Assurance qualité: la CEEC se lance dans la métaévaluation](#)  
(FNEEQ, 2013)
- [Les mécanismes d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur](#)  
(Rapport de recherche de l'IRIS, 2012)
- [Avis de la FNEEQ sur l'assurance qualité](#)  
(FNEEQ, 2011)

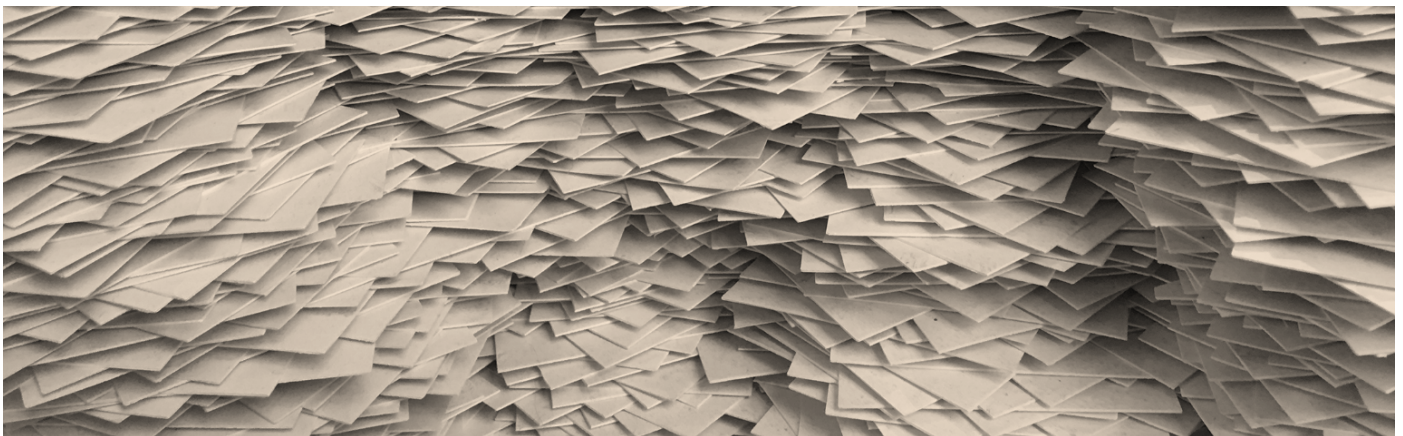
## LA CEEC AU COLLÈGE AHUNTSIC

Le 13 mars 2014, l'assemblée générale du SPECA a adopté une résolution à l'effet que «le SPECA se dissocie formellement du processus d'audit d'«assurance qualité» actuellement mis en branle par la CEEC en s'abstenant d'y participer». Cette position a été réitérée en AG en 2016, ainsi qu'en Commission des études à différentes reprises. En novembre 2018, la CEEC est venue visiter le Collège afin de conclure son processus d'audit d'assurance qualité. Dans le cadre de cette visite, il était prévu que la CEEC rencontre la Commission des études. Conformément au mandat d'AG de 2014, les enseignant·es de la CÉ ont refusé de participer à cette rencontre mais ont remis une [lettre](#) expliquant les raisons du boycott.

En octobre 2019, la CEEC a déposé son rapport final à la suite du rapport d'autoévaluation du Collège et de la visite d'audit. Dans ce rapport, la CEEC recommandait au Collège de «prévoir un mécanisme qui lui permet de s'assurer que l'épreuve intégratrice de cours témoigne de l'atteinte individuelle des objectifs et des standards». C'est dans ce contexte que l'article 4.3.6<sup>1</sup> a été ajouté à la PIEA lors de sa dernière révision, article qui demande aux départements de préciser le mécanisme utilisé pour s'en assurer. En juin 2024, la Direction du Collège a répondu à la CEEC pour faire le suivi de sa recommandation. La lettre a été déposée à la CÉ, et des éléments de cette lettre sont préoccupants puisqu'ils peuvent laisser entendre que le suivi fait par la Direction pourrait engendrer davantage de travail pour les départements, qui s'acquittent pourtant déjà de leurs obligations.

Par ailleurs, le Collège devra déposer son rapport en juin 2025, et une visite d'audit de la CEEC est prévue à l'automne suivant. Dans ce contexte, il nous semble approprié de réitérer notre mandat sur l'assurance qualité à l'AG du 26 septembre prochain. ■

LE SUIVI FAIT PAR  
LA DIRECTION  
POURRAIT ENGENDRER  
DAVANTAGE  
DE TRAVAIL POUR  
LES DÉPARTEMENTS,  
QUI S'ACQUITTENT  
POURTANT DÉJÀ DE  
LEURS OBLIGATIONS.



1. «[Le département a la responsabilité] de s'assurer que l'évaluation intégratrice prévue dans chacun des cours permet d'attester de l'atteinte individuelle de l'objectif terminal ou des objectifs terminaux de ces cours. Le moyen pris par le département pour y parvenir est précisé dans les RDEA. Dans le cas où un cours est donné par plusieurs départements, le moyen est déterminé de manière concertée;»

## REPRÉSENTANT·ES DU SPECA

# Qui fait quoi?

## AU CONSEIL EXÉCUTIF

Photo: Suzie Tremblay



### De gauche à droite:

Thierry Lecomte-Poitras (conseiller),  
Bibiane Charland (conseillère),  
Isabelle Héroux (conseillère),  
Caroline Joly (secrétaire et  
responsable des communications),  
Elsa Myotte (présidente),  
Bernard St-Louis (vice-président  
aux relations du travail),  
Julie Cloutier (vice-présidente aux  
affaires pédagogiques), Kim Riverin  
(conseillère), Jérémie Dion (trésorier).

### DOSSIERS ET COMITÉS DU SPECA

#### Agent·es de griefs

Isabelle Héroux, Elsa Myotte,  
Bernard St-Louis

#### Appui aux luttes

Caroline Joly

#### Assurances collectives

Bibiane Charland, Caroline Joly

#### Bèrves

Caroline Joly

#### Comité de délégué·e·s et mob

Julie Cloutier, Jérémie Dion,  
Caroline Joly

#### Lien avec les chargé·es de cours

Caroline Joly

#### Protection des renseignements personnels

Elsa Myotte

#### Réseaux sociaux

Julie Cloutier, Elsa Myotte

#### Retraite

Caroline Joly, Elsa Myotte

#### Santé et sécurité au travail

Jérémie Dion

#### Site web

Julie Cloutier, Jérémie Dion,  
Elsa Myotte

#### SPECA-Hebdo

Jérémie Dion, Caroline Joly,  
Elsa Myotte, Kim Riverin

### INSTANCES, COMITÉS ET PROGRAMMES DU COLLÈGE

#### Assemblée des responsables à la coordination départementale (ARCD)

Bibiane Charland, un·e membre  
du CRT (Isabelle Héroux ou Bernard  
St-Louis)

#### Comité d'accès à l'égalité en emploi (PO-17)

Julie Cloutier

#### Comité de perfectionnement

Kim Riverin

#### Comité des relations du travail (CRT)

Isabelle Héroux, Thierry Lecomte-  
Poitras, Bernard St-Louis

#### Comité permanent des politiques sur le harcèlement, la discrimination, la violence et les VACS (PO-34 et PO-35)

Caroline Joly

#### Comité technique sur la tâche (CTT)

Isabelle Héroux, Bernard St-Louis

#### Commission des études (CÉ)

Bibiane Charland, Julie Cloutier,  
Kim Riverin

#### Programme d'aide au personnel (PAP)

Bibiane Charland

### INSTANCES SYNDICALES EXTERNES

#### Délégué·es au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)

Julie Cloutier (officielle),  
Laurence Daigneault Desrosiers  
(officielle), Jérémie Dion (officiel),  
Nicola Grenon (substitut)

#### Délégué·es au regroupement cégep de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

Julie Cloutier, Elsa Myotte,  
Bernard St-Louis

## VOS REPRÉSENTANT·ES 2024-2025 À LA COMMISSION DES ÉTUDES (CÉ)

- FORMATION GÉNÉRALE  
**Dennis Divsic** (Anglais et langues modernes)  
Comités: Organisation des journées pédagogiques, PIEA et Reconnaissance professionnelle
- ARTS ET LETTRES  
**Marilou St-Pierre** (Cinéma et Histoire de l'art)  
Comités: Organisation des journées pédagogiques et Cours complémentaires
- SCIENCES DE LA NATURE  
**Laurence Hamel** (Mathématiques)  
Comités: Inclusion et diversité des apprenants et Mise en œuvre de la PCGP
- SCIENCES HUMAINES  
**Sophie Roy** (Sciences sociales)  
Comités: Suivi de la réussite et Inclusion et diversité des apprenants
- TECHNIQUES DE LA SANTÉ  
**Julien Couturier** (Soins préhospitaliers d'urgence)  
Comités: Organisation des journées pédagogiques, Suivi de la réussite et Cours complémentaires
- TECHNIQUES PHYSIQUES  
**Éliane Delisle** (Génie civil et dessin technique)  
Comités: Activités et programmes, Mise en œuvre de la PCGP et Inclusion et diversité des apprenants
- TECHNIQUES HUMAINES ET ADMINISTRATIVES  
**Francis Yockell** (Gestion)  
Comités: PIEA et CAPTIC
- COMMUNICATIONS GRAPHIQUES  
**Philippe Fortin** (Graphisme)  
Comités: CAPTIC, Reconnaissance professionnelle et Suivi de la réussite
- TOUTE PROVENANCE, FORMATION TECHNIQUE  
**Bibiane Charland** (Médecine nucléaire et électrophysiologie médicale)  
Comités: Suivi de la réussite et Mise en œuvre de la PCGP
- TOUTE PROVENANCE, FORMATION TECHNIQUE  
**Kim Riverin** (Biologie et biotechnologies)  
Comités: CAPTIC et PIEA
- TOUTE PROVENANCE, FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE  
**Sylvain Lacoursière** (Histoire et géographie)  
Comités: Activités de programmes et Reconnaissance professionnelle
- TOUTE PROVENANCE, FORMATION GÉNÉRALE  
**Julie Cloutier** (Philosophie)  
Comités: Comité d'ordre du jour, Activités de programmes et Cours complémentaires

## LE SPECA A BESOIN DE VOUS!

### Comité des présidences d'AG

Vous aimeriez assumer la présidence lors d'une prochaine assemblée? Joignez-vous au comité des présidences d'AG! Ce comité est un espace où les membres peuvent discuter de leurs expériences passées à titre de président·e d'assemblée, poser leurs questions sur les procédures et recevoir du *coaching*! Les rencontres de ce comité se font une ou deux fois par session, sur l'heure du diner, autour d'un lunch fourni par le SPECA. Si ce comité vous intéresse, écrivez-nous à [speca@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:speca@collegeahuntsic.qc.ca).

### Contribution au SPECA-Hebdo

Publié en ligne et en format papier, généralement dans les jours qui précèdent les AG, le *SPECA-Hebdo* accueille différents types de textes (ou d'images) concernant la vie syndicale, les enjeux en éducation, des aspects de notre travail qui nous préoccupent, des questions de justice sociale ou climatique, etc. Vous avez des idées de contenu que vous aimeriez partager? Nous sollicitons votre contribution aux prochains numéros du *SPECA-Hebdo*! Envoyez-nous votre proposition par courriel à [speca@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:speca@collegeahuntsic.qc.ca).

Voici les dates de tombée et de parution des prochains numéros de l'automne.

#### N° 2

- Date de tombée: 4 octobre
- Date de parution: 11 octobre

#### N° 3

- Date de tombée: 22 novembre
- Date de parution: 2 décembre

À noter que ces dates sont sujettes à changement.

### AUTRES REPRÉSENTANT·ES ENSEIGNANT·ES

Pour savoir qui sont les membres du SPECA qui siègent sur les différents comités et instances du SPECA et du Collège, consultez la page [Instances et comités](#) sous le menu *À propos du SPECA* de notre site Web. Il reste des vacances sur certains comités!

## SOLIDARITÉ

# Appui aux luttes

Par CAROLINE JOLY

Enseignante en sciences sociales (sociologie), secrétaire et responsable des communications au SPECA

Chaque session, le SPECA appuie des luttes de différentes natures au moyen de dons de solidarité aux organismes qui les mènent.

Depuis la fin du mois mai dernier, nous avons appuyé plusieurs syndicats en grève, dont :

- le Syndicat des travailleuses et travailleurs MDA Espace-CSN;
- le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Rona l'entrepôt Anjou;
- le Syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de la Ville de Saint-Georges-CSN;
- le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Prelco Montréal Inc. (CSN) et;
- le Syndicat des travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC).

Nous avons également fait des dons de solidarité à des organismes travaillant notamment à l'accueil et à l'intégration des nouvelles personnes arrivantes, ou encore, luttant contre la précarité et la pauvreté, l'itinérance, ou encore, les violences conjugales ou à caractère sexuel. Depuis la fin de la session dernière, nous avons appuyé :

- La **Maison d'Haïti**, une organisation communautaire et culturelle qui a pour mission l'accueil, l'éducation, l'intégration et l'amélioration des conditions de vie des personnes d'origines haïtienne, afro descendantes et immigrantes.  
<https://www.mhaiti.org/web/>



CENTRE DE SANTÉ  
DES FEMMES  
DE MONTRÉAL

- Le **Centre de santé des femmes de Montréal**, un organisme communautaire autonome et féministe, composé de femmes qui œuvrent en santé sexuelle et reproductive.  
<https://csfmontreal.qc.ca/>



- La **Mission Bon Accueil**, un organisme qui offre des programmes de soutien aux personnes en situation d'itinérance, aux jeunes mères, aux familles démunies et aux jeunes en difficultés.  
<https://missionbonaccueil.com/>



- **Ruelle de l'avenir**, un OBNL issu du Centre-Sud de Montréal qui, par son action pédagogique, ses projets éducatifs intégrateurs et ses partenariats stratégiques, soutient les jeunes, ainsi que leur famille, dans leurs apprentissages et leur réussite scolaire.  
<https://www.ruelledelavenir.org/>



- Le **Comité Chômage de Montréal**, une organisation qui informe et qui défend les droits des chômeurs et des chômeuses.  
<https://comitechomage.qc.ca/>

- **Nouvelle-Étape**, une maison de 2<sup>e</sup> étape qui offre des services spécialisés en violence conjugale postséparation par l'entremise entre autres, d'un hébergement sécuritaire et transitoire.  
<https://nouvelle-etape.org/>



## CONSEIL EXÉCUTIF

# Nos petits nouveaux!

## THIERRY LECOMTE-POITRAS

Conseiller au SPECA



Je fais partie du Département de Chimie et je donne plus particulièrement les cours de la Technique de chimie analytique. J'ai travaillé presque dix ans dans le milieu pharmaceutique et j'ai commencé mon enseignement en 2013.

Ce fut un retour aux sources

étant donné que j'ai étudié cette technique au Collège de 1998 à 2001. Au départ, j'ai enseigné à la formation continue, aux cours du soir, aux cours d'été et aux étudiant-es de soir inscrit-es au programme d'AEC en analyses chimiques en mode qualité. J'ai obtenu ma permanence en 2023. J'occupe depuis plusieurs années le rôle de chargé d'activités spécifiques, principalement pour le dossier de la tâche enseignante. Je me joins au SPECA en tant que conseiller pour parfaire mes connaissances et pouvoir ainsi outiller et guider mes collègues.

### DEUX VÉRITÉS ET UN MENSONGE

1. J'ai une passion pour les Lego depuis ma petite enfance.
2. J'adore faire de la course automobile, je possède même un kart.
3. J'ai un don pour la peinture et le dessin.

1.  
KIM

3. Au contraire, je mentionne souvent en classe que j'ai été embauché pour mes connaissances et non pour ma calligraphie.

THIERRY

## KIM RIVERIN

Conseillère au SPECA



Je suis enseignante au Département de biologie et de biotechnologies depuis 2008. Initialement embauchée pour l'AEC en biotechnologies de soir, j'ai ensuite fait la transition pour le DEC en biotechnologies de jour. J'ai enseigné en Sciences de la nature, en Chimie

analytique, en Sciences humaines et en Médecine nucléaire en plus de donner des cours complémentaires et d'être enseignante co-responsable des stages en Techniques de laboratoire. Depuis 2018, je suis à la coordination départementale, d'abord comme CAS et depuis deux ans comme RCD. Je siège à la Commission des études depuis 2022. Finalement, j'acquies cette année deux nouveaux chapeaux: représentante du programme de Sciences de la nature et conseillère au SPECA. Deux beaux nouveaux défis professionnels en vue!

### DEUX VÉRITÉS ET UN MENSONGE

1. J'ai déjà fait partie d'un spectacle de rétrospective musicale qui m'a amenée à danser sur les scènes du Capitole de Québec et du Centre Bell.
2. J'ai un petit côté manuel: j'aime faire des rénovations de maison, construire des meubles en bois, faire les mises au point sur mon vélo...
3. J'ai fait une parade de mode avec Guy Carbonneau, ancien joueur de hockey pour les Canadiens de Montréal.

#### COMITÉ DE RÉDACTION DU SPECA-HEBDO:

JULIE CLOUTIER, CAROLINE JOLY, ELSA MYOTTE  
ET KIM RIVERIN

**Jeudi 26 septembre à 14h15**

Grande salle de l'ICI

**AG**

---

**RESSOURCES  
POUR L'HIVER 2025**

---

**ASSURANCES  
COLLECTIVES**

---

**SOUTIEN  
À LA PALESTINE**

---

**ASSURANCE QUALITÉ**

**Arrivez tôt pour profiter  
des petites bouchées!**